

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	13.02.2018	10h01	18.303	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Sébastien Marti		
Titre : Aménagement d'un système de suppléance dans les Conseils généraux : état de la situation ?		
Contenu :		
<p>Le 19 mars 2012, une motion du Conseil général de La Tène a été déposée. Elle visait à permettre aux communes d'instaurer dans leur règlement général un système de suppléance pour les conseillères et conseillers généraux.</p> <p>La motion 12.112 a été acceptée au cours de la session du 5 septembre 2012.</p> <p>Les initiants espéraient que les nouvelles dispositions puissent permettre aux communes d'instaurer un système de suppléance, dès les élections communales de 2016.</p> <p>Il y a un intérêt évident pour une relève politique de toutes les fractions ! En cours de législature, les suppléants pourraient par exemple assister à des séances du Conseil général, et y déposer, au même titre que les membres élus, des propositions et être porte-parole de leur groupe.</p> <p>Combien de temps devons-nous encore attendre pour voir ce toilettage de la loi sur les communes (LCo) et de la loi sur les droits politiques (LDP) se concrétiser ?</p>		
Souhait d'une réponse écrite : Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Sébastien Marti		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :